

Droit a la catho de lille ou strasbourg ?

Par **Maud14**, le **24/06/2020** à **10:10**

Bonjour à tous,

En terminale L à Strasbourg, j'ai le choix entre faire une licence de droit « normal » à la fac de Strasbourg (7eme en France) ou aller à la catho de Lille en droit européen et international.

Les deux formations m'intéressent beaucoup, surtout celle de Lille mais impossible de trouver un classement ou un pourcentage sur les débouchés, l'après etc

J'ai aussi lu que certains préféraient recruter ceux venant de fac publiques puisque papa et maman ne payaient pas et qu'ils « galèrent vraiment »...

Bref je suis totalement perdue entre ces deux formations qui m'attirent et j'ai du mal à obtenir un avis objectif

Je précise que la catho n'est pas un problème à financer pour mes parents donc j'ai vraiment un choix intéressant à faire

Merci d'avance pour votre aide, toute réponse est la bienvenue !!!

Maud

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2020** à **11:23**

Bonjour

[quote]

J'ai aussi lu que certains préféraient recruter ceux venant de fac publiques puisque papa et maman ne payaient pas et qu'ils « galèrent vraiment »...

[/quote]

Je serais curieux de voir où vous avez lu ça ?!

La seule problématique des Universités privés est la reconnaissance ou non des diplômes par l'Etat.

Pour l'institut catholique de Lille, il y a bien une reconnaissance

<https://www.univ-catholille.fr/nos-etablissements-et-institutions>

Vu que vous êtes de Strasbourg, il est plus logique pour vous d'étudier à Strasbourg. Ce n'est qu'éventuellement à partir de la troisième année qu'il faudra prospecter ailleurs si la fac ne propose pas le Master qui vous intéresse.

Par **Maud14**, le **24/06/2020** à **11:41**

Bonjour, merci beaucoup, j'avais lu ça sur un autre forum...
La formation dispensée à la catho m'intéresse plus car il s'agit de droit européen et international alors je réfléchis . Je trouve qu'ils ne mettent pas beaucoup en avant les taux de réussite après l'obtention du diplôme

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2020** à **12:20**

Méfiez-vous des affirmations sans fondement

Effectivement si le parcours droit européenne ou droit international vous plait, il est cohérent de choisir Lille. Mais encore faut-il que cela soit en adéquation avec votre projet professionnel. Et justement quel est votre projet professionnel ? ?

Par **Maud14**, le **24/06/2020** à **12:56**

Je n'ai pas vraiment d'idée claire encore je vous avoue, mes parents travaillent au conseil de l'Europe et ça me donne envie de travailler dans un domaine similaire. J'étudie dans un lycée international et j'ai vraiment envie de continuer plus tard à évoluer dans un milieu multi culturel mais je n'ai pas vraiment d'idée précise du métier !

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2020** à **13:08**

Ah ok ! Si vous êtes déjà dans une section internationale et que vous avez envie de continuer alors le choix de Lille est d'autant plus pertinent.

C'est vraiment dommage que Strasbourg ne propose par un parcours similaire sachant que cette ville abrite non seulement le Parlement européen mais aussi la CEDH.
Sans qu'ils le font à partir de la L3/Master.

Par **Maud14**, le **24/06/2020** à **13:16**

Oui voilà ! Mais ça me pose beaucoup de questions, est ce qu'il n'est pas plus intelligent de se spécialiser en master après trois années à Strasbourg (comme elle est mieux classée) ? Difficile de trouver vraiment la réponse

Par **vongola**, le **24/06/2020 à 13:16**

Bonjour, je rejoins Isidore et puis il faut être honnête peu importe la licence que vous choisirez ce sont vos notes et la cohérence de vos matières qui seront regardés pour les masters. Aussi à titre personnel je vous conseille de choisir une université ou du moins une licence généraliste. La majorité des étudiants arrivent à la Faculté avec une idée de ce qu'ils veulent faire, mais finissent par changer d'avis soit en découvrant les matières enseignées soit en effectuant des stages. Aussi j'ai tendance à déconseiller les licences spécialisés types administration publique ou internationale. Si en L2 vous êtes convaincu de votre projet vous pourrez toujours changer de Facc si elle ne propose pas un master vous intéressant. D'ailleurs il y'a de fortes chances pour que vous changiez d'établissement avant la L3 si vous allez à la catho.

Par **Maud14**, le **24/06/2020 à 13:20**

Oui vous avez raison, merci à toutes les deux ! J'avoue qu'on se laisse facilement tenté par les noms accrocheurs de ce genre de licences...merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/06/2020 à 13:55**

[quote]

La majorité des étudiants arrivent à la Faculté avec une idée de ce qu'ils veulent faire, mais finissent par changer d'avis soit en découvrant les matières enseignées soit en effectuant des stages

[/quote]

Tout à fait ! J'ai déjà eu l'occasion de prendre l'exemple d'un de mes camarades de promo qui est entrée en L1 avec l'idée de devenir de notaire. Il est ressorti avec un Master en droit de l'environnement !

Notre projet peut évoluer en cours de route lorsqu'on découvre des matières.

Moi-même si on m'avait dit en L1 que j'allais faire un doctorat, je crois que j'aurais bien rigolé ?

Cette vocation est née en M1 lorsqu'on faisait des travaux de recherches et surtout lors de mon M2 avec la rédaction du mémoire.